



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **L'entreprise Boschung s'implante sur le site de l'Aéropôle de Payerne**

**Le Conseil d'Etat, la Municipalité de Payerne et la Communauté régionale de la Broye (COREB) saluent l'implantation de l'entreprise Boschung sur le site de l'Aéropôle, à Payerne. A la recherche de la proximité d'un aérodrome pour développer ses activités en lien avec l'aéronautique, l'entreprise a retenu ce site après un processus d'évaluation. Cette solution, conforme à la vocation du site de l'Aéropôle de Payerne et à la défense du secteur industriel, permet de maintenir l'activité en Suisse occidentale et aux collaborateurs actuels de continuer à venir travailler sur le nouveau site.**

Active dans les machines et technologies d'entretien des routes et des pistes d'aéroport, l'entreprise, à la recherche d'une nouvelle localisation proche d'un aérodrome, a sollicité la Communauté régionale de la Broye (COREB). Cet organisme intercantonal de développement régional, fribourgeois et vaudois, gère le projet Aéropôle, dont l'objectif est d'étendre l'activité militaire de l'aérodrome de Payerne à une exploitation civile, afin d'y développer un centre de compétence technologique et industrielle. De leur côté, la commune et le Canton se sont impliqués pour mettre à disposition des terrains industriels à des conditions acceptables pour l'entreprise.

La COREB, la Commune de Payerne et le Canton se réjouissent de cette implantation. Cette première implantation industrielle, longtemps attendue, marque ainsi une étape majeure dans la concrétisation des efforts communs de valorisation de l'Aéropôle. Les autorités relèvent que l'arrivée de Boschung est ainsi clairement positive pour ce site, dont la vocation est d'accueillir des activités industrielles en lien avec le monde de l'aéronautique. Ils constatent aussi l'utilité et la pertinence d'un tel site: l'activité de Boschung est maintenue en Suisse et dans la région. Les emplois fribourgeois devraient être préservés, dans la mesure où la quasi-totalité du personnel devrait pouvoir continuer à travailler sur le nouveau site. En outre, de manière générale, cette implantation est conforme à la politique économique cantonale et régionale de soutien à l'industrie.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 janvier 2013

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DECS, Philippe Leuba, conseiller d'Etat, 021 316 60 10 Christelle Luisier Brodard, syndique de Payerne, 078 628 88 53 Pierre-André Arm, directeur de la COREB, 079 487 30 86